juristudiant
forum des étudiants en droit

Réponds une question

Par **Eric**, le **29/10/2024** à **18:37**

Vous avez pas répondu à la question si je suis obligé de payer les 2 mois préavis

Par **Isidore Beautrelet**, le **30/10/2024** à **07:41**

Bonjour

Il semblerait qu'il y eu un bug au moment où vous avez posté votre message

Je suppose que vous faites référence à ce sujet https://www.juristudiant.com/forum/cafards-et-resiliation-du-bail-t5920.html

Merci de reposter votre message sur le sujet en question.

J'en profite pour signaler que nous sommes un forum à destination des étudiants, nous ne sommes donc pas habilité à prodiguer des conseils juridiques.

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés